L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 41, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

[illegible] pour six mois, payables d'avance [illegible] par l'année [illegible] et publiée trois fois par semaine [illegible] à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué que quand tous les comptes arriérés ne seront payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une année révolue.

Annonces.—Un piastre par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante sous pour chaque insertion subséquente. Tout changement dans une annonce sera considéré comme nouvelle annonce. Le carré est de dix lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces.—Les encans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $60; les agents pour vapeurs, bâtimens à vapeur, et les marchands de commission (compris le contingent), $60. Ces abonnements ne seront à l'année et d'avance.

Les Annonces des encans et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des actionnaires, les annonces de baptêmes &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, faites par [illegible] pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui contiennent de ligne ordinaire des objets d'un abonné à l'année, celles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé, au prix ci-dessus énoncé.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $120.

Les Annonces de candidature à des emplois publics ou toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA NLLE. ORLEANS—Les actionnaires sont et demeurent prévenus que le sixième paiement, est payable le 6 de mois de février prochain, au bureau de la Compagnie, rue du Camp.
4 janv—12, 3m E. L. TRACY, Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1839—Une élection, par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, sera tenue à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 11½ heures du matin et 2 de l'après-midi.
Par ordre de la Direction.
3 janv J. P. PERRAULT—Caissier

POELES!—POELES!—S. Leeke & Co., No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spear, patentés, de toutes grandeurs; poêles de Radiateur, à charbon, de Philadelphie; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires; fours de campagne; poêles à navires et à steamboats; aussi, des tuyaux de poêles, que l'on pourra voir de-
24 dec—a

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de hauteur, garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octavera, et actuellement en déchargement, 1000 pêchers et autres arbres fruitiers.
29 déc WM. DINN, 17, rue de la Commune.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nouvelle-Orléans, le 3 de janvier 1839—La direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, sur le montant capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, jeudi le 7 du mois prochain ou après. Les dividendes de ceux des actionnaires qui ont emprunté sur leurs actions, leur seront appropriés à diminuer les avances faites sur leurs actions.
4 janv G. O. HALL, caissier.

MORUS MULTICAULUS—6000 Morus Multicaulus, ou muriers chinois, et arbres muriers, en bon ordre et prêts à être transplantés, ou à exporter, reçus et à vendre par LOYAL CASE & Co.
4 janv—1m 89, rue de la Commune

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront se servir de la raison de la dite raison.
F. J. FORSTALL.
27 déc M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.
F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. H. KERNION,
27 déc. CHARLES ROMAN.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NLLE-ORLEANS ET NASHVILLE. Le 22 décembre 1838.

AVIS AUX CONTRACTEURS.—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles du chemin commençant à la Passe Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD,
25 dec—1m Ing. en chef, et Surintendant.

MORUS MULTICAULUS.—Trente mille Morus Multicaulus, en pépinières, à bord de la barque française Mesimer, attendu journellement ici, venant de Marseille.
H. & W. ANDERSON, 121, rue Tchoupitoulas, ou à WILLIAM DINN, 17, rue de la Commune.
On donnera avis de l'arrivée du navire. 19 jan

MORUS MULTICAULIS en sacs venus de la Chine. Un superbe lot [illegible] à vendre par MAGEE & Co. 4, Vieille Levée.
17 jan

MARRONNAGES.

$10 DE RECOMPENSE. Partie marronne le 16 du courant, une négresse américaine nommée LUCINDA, parlant très peu le français, âgée de 28 ans. Taille moyenne, figure très agréable, elle n'a aucune marque de visible. La récompense susdite sera donnée à celui qui la logera en prison, ou qui la remettra au soussigné.
ROSIMOND LORIOT,
19 jan—4 à la paroisse St. Charles.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.—Seront payées à celui qui fera arrêter et délivrer à la geôle de police de la Nouvelle Orléans, la négresse nommée SIDNEY appartenant actuellement à N. N. Destrehan, et ci-devant à la veuve Cannaux, quand elle tenait une boulangerie en cette ville. Elle est absente de chez son maître depuis plus d'un an, et a toujours été en ville. Elle a une bonne mine, la peau très noire et a perdu une des dents du devant de la mâchoire supérieure.
8 jan—15

DETENU à la geôle de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Barins, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 28 août 1838.
8 nov—5 FRANCOIS GARIC—shérif

$10 DE RECOMPENSE.—Pour arrêter et mettre en prison un griffe nommé SAM ou JOHNSON depuis 10 ans dans le pays, âgé de 34 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, fortement constitué, figure large, beaucoup de cheveux, très poli. Il a partout le corps—Employé depuis 8 ans dans la Presse à coton d'Orléans, comme capitaine de presse étant bon manœuvre, cocher, et propre à tout—Ce griffe changera souvent d'habillements pour se déguiser; un chapeau en casquette sur la tête.
Les capitaines de bâtimens ou autres sont prévenus de ne pas l'employer, sous peine d'être poursuivis suivant les lois. J. VASSANT,
22 jan—6 Près l'enc. Dauphine et Toulouse, No. 165.

VACHES LAITIERES A VENDRE. Quatre VACHES, excellentes laitières et 3 autres prêtes à mettre bas, à vendre à l'établissement du Dr. Forsenito, au Bayou St-Jean, près de l'établissement de la Compagnie du Dessèchement.
20j—3

ANIMAUX EPAVES. IL a été conduit chez le syndic soussigné, une VACHE blanche, ayant le cou rouge et quelques taches rouges sur le corps avec son suivant. Si les dits animaux ne sont point réclamés d'ici au six du mois prochain, ils seront vendus le dit jour, par P. A. Guillotte, encanteur, d'après les ordonnances de police.
A. C. FORTIN, Syndic,
22 j—3(d10j Chemin de Gentilly.

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages du Havre un assortiment d'articles pour bals composé des objets suivans:
Tules nouveaux façonnés et unis.
Crêpe blanc, rose et bleu.
Soieries riches et satin unis blanc et couleur.
Velour de diverses couleurs pour robes.
Mousseline unies de très belle qualité.
Mouchoirs de batiste brodés.
Echarpe en tulle et en filet.
Gant en peau, courts et longs en filet id.
Dentelle blanche noire et blonde.
Fleurs pour Coiffure Bas de fil d'Ecosse et de soie, brodés et unis.
Mantelets et châles de satin et de soie.
Rubans de satin unis et brochés—Cols—Pélerines et Lingerie de toute espèce—Cols d'enfans et une grande quantité d'autres articles qu'ils vendront à juste prix E. LEFEBVRE & FRERE. 16 jan

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 51
40 barriques vin de Bordeaux Médoc
36 do do St. Julien Médoc
50 barils vin blanc de haut Sauterne
25 do do Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
16 barils vin de Madère
260 caisses vin St. Julien Médoc
150 do de pouilles do
125 do de fruits à l'eau de vie
100 paniers anisette [illegible]
100 caisses liqueur [illegible]
10 de Kerchewasser
10 de sardines à l'huile et au beurre
5 de potits pois
1 do truffes
6 de fraises et cerises conservées en 1/2 bouteilles de Nantes
600 paniers de guignolet d'Angers
100 caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, et pots en verre
100 caisses Curaçao en cruchon
40 do absinthe de Suisse
40 do fleurs d'oranger
30 do eau de vie de Dantzick
10 do liqueurs fines en cruchon de porcelaine
40 do fruit tout [illegible]
20 do Marasquin
40 do de thon mariné à l'huile
160 barriques vins de Marseille
100 caisses vin muscat Frontignan
50 do savon blanc de Marseille
100 paniers d'huile olive [illegible]
50 dame jeannes huile olive de [illegible]
150 dame jeannes vides
7 malles parfumerie assortie
4 caisses eau de Cologne
1 calorifère [illegible]
10 paniers [illegible]
8 [illegible]
reçu de Philadelphie, diverses qualités de tombereaux et aussi des roues de rechange, de pour planteur.
14 jan B. JURTE

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la Faculté de Paris, ancien interne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord.
Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; ces maladies sont traitées [illegible] [illegible] les plus connus [illegible]
Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de 10 à 1 heure, et de 5 à 7 heures, rue d'Orléans, 17, entre Bourbon et Dauphine. 4 jan

ECOLES.

ACADEMIE DE DANSE. NOUVELLE METHODE.
MR. A. DEVOTI prévient le public, et les parens de famille, qu'il donnera des Leçons de Danse, les lundis, mercredis et vendredis, à commencer de 7 heures du soir, à sa classe No. 80, rue Royale, entre Conti et Bienville.
Le prix des leçons en classe est de $4 par mois, payables d'avance, et les leçons à domicile un particulier $12.
31 déc—1m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délimitateur du canal de Bourgogne, introduit la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 30 LEÇONS, et de mettre cet admirable résultat en pratique, méthode des leçons [illegible] dans les cours qu'il donne [illegible], depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No. 159, entre Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No. 61.
Le Professeur applique à la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Tracé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. [illegible]

EDUCATION, EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.—M. James, récemment arrivé en cette ville, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira une Académie, le lundi 14 janvier, au No. 19, rue Toulouse, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, en français et en anglais, dans laquelle il sera habilement aidé par Mlles James et Methler, qui toutes deux parlent et écrivent avec facilité et pureté les deux langues, et suivent l'administration des classes des demoiselles.
M. James portera tous ses soins aux différentes branches d'éducation, et la salle de sa pension appartient [illegible] l'excellence de leur conduite.
Madame James, dont la réputation, comme institutrice de musique vocale et instrumentale a été établie par quatorze années d'expérience, donnera des leçons sur le piano et la guitare.
Termes—Payable d'avance.
Classe élémentaire $8, classes moyennes $10, classes grandes $15, piano $8, guitare $8 par mois.
Un mois commencé doit être payé en plein.
Il y aura une classe du soir pour le français et l'anglais. M. James donnera des leçons particulières dans les familles.
Référence—L'hon. Balie Peyton, M. Joseph Le Carpentier, M. James Denegre, M. Dupré, M. Wm Beal. 4 jan—2 p [illegible]

CALLIGRAPHIE—Toutes les personnes désirant acquérir une belle écriture convenable au commerce, peuvent s'adresser à l'académie d'écriture de DOLBEAR, encoignure de la rue du Canal et du passage de la Bourse, dirigée par Messrs. A. & E. Everett. Le système qu'on y suit est propre à corriger toute habitude vicieuse, en donnant à l'élève une position du corps aisée, et faisant décrire ces manières plus propres à faire disparaître les causes de ces habitudes, ainsi que le tremblé de l'écriture résultant d'affections nerveuses, en permettant à l'élève d'écrire principalement avec le bras qui est toujours plus sûr que les doigts. On donnera des soins aux élèves aux heures qui leur seront les plus convenables; et pour la facilité de ceux qui sont occupés le jour, il y a une classe qui commence à 7 heures du soir. On donne des leçons en ville aux dames qui le désirent. 12 jan

Nouvelle Orléans.
PENSIONNAT DES DAMES URSULINES,
Encoignure St. Philippe et Royale.
Pension par trimestre $75
Demi pension par mois 12
Externat par mois 8
Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. 5 nov—6m.

PAR DIDION, COURTIER.
UNE maison rue Ste. Anne, faubourg Tremé, près la rue Villeré, terrain de 30 sur 120.
Une do même faubourg rue St. Philippe, entre Villeré et Robertson, terrain de 30 sur 120.
Deux do sur le chemin du Bayou près la rue des Marais, terrain de 55 sur le chemin du Bayou 84 pieds dans le fond, sur 89 de profondeur.
Deux do rue Chasealvo, près rue Claiborne.
Trois do en briques, dont une à étage rue St. Ferdinand, terrain de 30 à 35 sur 89.
Une maison rue St. Louis, près Dauphine, terrain de 28 sur 120.
Une maison en briques à 3 étages rue de la Commune près l'Hospice.
Une maison rue de l'Union, près la rue Amour, terrain de 30 sur 98.
Une maison rue d'Orléans, près la rue Dauphine, terrain de 30 sur 89.
Une maison rue des Marais faubourg Tremé près Ursulines, terrain de 27 sur 112.
Une maison rue des Marais, près St. Philippe, maison en briques, terrain de 26 sur 95.
Huit lots de terre au nouveau faubourg Marigny, ilet 54, entre Joséphine et Prospère.
Deux lots face aux Champ-Elysées, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avide.
Deux lots près l'encoignure Enghein et Moreau.
Un lot près l'encoignure Craps et Moreau.
Un lot face la Promenade Bons-Enfans près Espagne.
Un terrain rue Planché près Esplanade.
Deux terrains rue Champs-Elysées, entre St. Avide et St. Jean-Baptiste.
Un terrain de 30 sur 120, rue de l'Hôpital, entre Claiborne et Rocheblave.
Un terrain faubourg Washington, rue Congrès, entre Elmire et Grands-Hommes.
Deux terrains encoignure Grands-Hommes et Bu-[illegible].
Deux do rue St Ferdinand, entre Prospère et St. Avide.
Quatre do chemin du Bayou, encoignure Roman.
Un do rue Gravier près Girod.
Un do rue Perdido près St. Paul.
Quarante-et-un lots de terre faubourg Washington rue Barthelemy, entre Joséphine, Célestine et Génie.
Un ilet faubourg Guenon, entre Azaga, Naval, Galvez et Abadie.
Dix terrains au nouveau faubourg Marigny, rue de l'Union, entre Joséphine et Prospère.
Plusieurs petites habitations aux environs de la ville.
Deux nègres ouvriers et un cordonnier, plusieurs nègresses domestiques de maison.
On recevra des propositions pour l'achat de la charte et des bateaux du ferry de la première municipalité, étant chargé de la vente de cet établissement. 19

A VENDRE—Un jeune nègre âgé d'environ 20 ou 24 ans, bon maçon, étant habitué à monter les équipages et autres ouvrages d'une habitation. Pour plus amples informations, s'adresser au cabinet de lecture de la Bourse de Cité, rue St. Louis. 16 jan—8

BANQUE DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 12 janvier 1839—L'élection annuelle des directeurs par les actionnaires de cette institution aura lieu lundi, 28 janvier courant, à la maison de banque de cette cité, de 11 heures A. M. à 1 heure P. M.
15j—d W. E. LEVERICH, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE. Nlle-Orléans, 7 Janvier 1839.
LES actionnaires de cette association sont prévenus que l'élection annuelle de six Directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 28 du courant, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi.
10 jan— A. BAUDOUIN, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1839.
CETTE banque tire des chèques à vue sur New-York, et vend des traites sur Londres et Paris.
10 jan—20 A. BAUDOUIN, caissier.

JOAILLERIE ET ARTICLES DE GOUT.—Venez chez BELL, No. 16, rue de Chartres, si vous avez besoin d'acheter des articles de fantaisie. Par des arrivages récents il a ajouté un grand nombre d'articles à ceux qu'il avait déjà. Son assortiment consiste en montres, pendules, accordéons, boîtes à musique, boucles d'oreille, bagues, agrafes et médaillons, colliers en or, chaînes pour dames et messieurs, porte-crayons, rasoirs garantis, ciseaux et canifs, cuillères à soupe, à dessert, à thé, à moutarde et sel, en argent; fourchettes et couteaux pour poissons; boîtes à cartes pour dames, mémoranda des tabatières, garnitures de montres; coffres de corail, tabatières, garnitures domestiques, parfumerie, savon, brosses à cheveux, à dents et ongles; brosses à table et à habit, et plusieurs autres articles en trop grandes quantités pour être énumérés.
N. B. Il tient aussi des verreries de fait genre, consistant en lampes, verres, verres à vin, carafes, assiettes, plats, pots, encriers, vases, &c. Tous ces articles seront vendus à des prix réduits.
On prend en paiement et au taux le plus élevé, les billets de l'Alabama, des banques sur les rivières et du Texas. 8 jan

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.
George Shall Jr. / James G. Brown } Nouvelle Orléans.

RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, / Whiting & Slark, / Walton & Co., / Wm. Bogart, / Bogart & Hawthorn, / J. Thayer & Co. } Nouvelle Orléans.
Winston & Shall, / Crocket & Shapleigh, / John Fairfield & Co, / Walker, Emerson & Co., / Griggs & Chickering. } Boston.
M. B. Dennan & Co., / Charles P. Massey & Co. } Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co., / David T. Morgan, } Buffalo, N. Y.
Whitesides, Campbell & Co. } Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, / John Wooldridge, Esq., } Marietta, Ohio. / Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, } St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co, / James P. Clark. } Nashville Tenn.
1 jan—a

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparé, l'excellente acidule gazeuse pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Vals, de Clermont Ferrand, de Sedlitz, de Barèges, de Saratoga et Congress et en général les eaux minérales usuelles.
Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

JAS. A. MERRITT, 53 du Camp, offre en vente la cargaison du brick Caroline, venant de Gibraltar, consistant en 1000 barils vin crûs, préparés pour le marché du Mexique; 100 boîtes raisins Muscats en grappes, 52 sacs Amandes, 135 sacs a.[illegible]; 48 balles nattes colorées, 50,000 sangsues. 13 janv

GRAVURES de billets de banques — Rawdon, Wright, Hatch & Edson, ont ouvert un bureau à la N Orléans, aussi bien installé que celui qu'ils ont à New-York, à l'effet de graver et d'imprimer des billets de banques, des bons, lettres de change, certificats de dépôt, checks et autres papiers importants exigeant une sûreté contre la contrefaçon; et ont pris des mesures pour garder soigneusement toutes les planches et impressions qu'on pourrait leur donner à exécuter. Leurs modèles comprennent plus de cinquante vignettes pour des institutions générales et toutes les œuvres seront exécutées avec promptitude et aux termes ordinaires.
Le Bureau est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 7 jan—1y

RICKER, HADLEY DAVIS & CO.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Agents de la Banque de l'Union du Mississippi,
No. 36, rue du Camp.
13 déc—1y NLLE. ORLÉANS.

CARTES A JOUER de Harbleu, Cohen & Crechore—Machines, Boîtes, de coton, ragle, cartes impériales, françaises, espagnoles. Un assortiment complet, à vendre en détail par
NORMAN, STEEL & Co.
28 jan 13, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné,
25 barils Genièvre de Bach,
25 do à l'anana
50 do eau-de-vie américaine 1re preuve,
30 do do do 4me
40 do rum nouveau.
36 frégates beurre de Goshen,
36 caisses fromage de Goshen, en débarquement du navire République.
28 jan G. LEGENDRE, 13, rue Bienville.

PORC—[illegible] barils Porc mess et M. O., récemment importé et à vendre par
ADAMS & HARTWELL.
18 jan 36, rue Poydras

A LOUER—Un jeune nègre créole, âgé de 15 ans, domestique de maison, et propre à un magasin de comestibles. S'adresser à Mr. Montmain, à la Banque de l'Etat de la Louisiane. 17—6

SAVON—60 caisses savon blanc No 1 en magasin et à vendre par DEVERGES & DOSSAT, 40, rue Tchoupitoulas.
23 jan

PORC—[illegible] barils porc mess et prime à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GUNNAULT & DELASSUS.
Bureau rue St. Louis No. 12.
Propriétés de grande valeur dans le 2de. municipalité.
IL sera vendu le samedi, 2 février 1839, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis.
Cette belle propriété située à l'encoignure des rues des Nayades et Polymnie attenant aux édifices de la compagnie du Rail Road [illegible] étant face à la jonction du Rail Road des Cours et de celui de Carrollton, cette propriété mesurée 120 pieds de face à la rue des Nayades (Carrollton Rail Road) 263 pieds et demi de face à la rue Polymnie, et 127 pieds 10 pouces à la rue Apollon, le tout conformément à un plan de division en 12 lots de terre dressé par Pilié le 25 novembre 1838, lequel est déposé à la Bourse; ensemble les bâtisses et améliorations, y sont construites, consistant en une maison en briques, faisant face au Rail Road de Carrollton et deux de façade (Rail Alley) bâtie en briques et pierre un pierres [illegible] stones) attenante un hangard en bois qui en dépend, le tout mesurant environ 57 pieds de large sur environ 80 pieds de long; une autre maison basse, faisant face à la rue Polymnie, se composant de trois grands appartements, en corridor (alley) et d'un grenier parfaitement arrangé; cuisine, chambres à domestiques etc. Et une autre maison située à l'encoignure des rues Polymnie et Apollon, est une le tout peut comme ces sus dit plan.
Cette propriété sera offerte en un seul lot, si la vente n'est effectuée pas de cette manière, elle sera vendue de suite après, en lot à la convenance des acheteurs.
Conditions, comptant.
L'acte de vente sera passé pardevant W. Y. Lewis, notaire public.
Les personnes qui désirent visiter avant le paiement leurs [illegible] sont invitées [illegible] [illegible] pour examiner la susdite propriété. 19 jan

PAR P. DUTILLET & FAURES.
IL sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, lundi quatre février, de midi, les esclaves suivans:
1o Washington, nègre, âgé d'environ 27 ans, bon charretier, bon laboureur, bon nègre de champs.
2o. Henry, bon nègre de champs, âgé environ 30 ans.
3o. Anthony, bon nègre de champs, âgé d'environ 22 ans.
4o. Abel, nègre âgé d'environ 32 ans, bon laboureur, bon charretier, bon nègre de champs.
5o. Jacques, nègre âgé d'environ 42 ans, bon laboureur, bon nègre de champs.
6o. Frédérick, nègre âgé d'environ 40 ans, bon marchand et bon nègre de champs.
7o. Big Sales, bon marchand et bon nègre de champs, âgé d'environ 30 ans.
8o. Robert, bon nègre de champs âgé d'ev. 24 ans
9o. Apollon, do do do 19 do
10o. Michel, do do do 18 do
11o. George, do do do 21 do
12o. Julia, négresse do do 30 do
13o. Henderson, nègre âgé d'environ 30 ans, bon marchand, bon laboureur et bon nègre de champs. Il s'est absenté deux ou trois fois.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement; dans le cas de non paiement à leur échéance, les billets porteront un intérêt de dix pour cent l'an, sans pour cela autoriser les acheteurs à en retarder le paiement.
Les esclaves ne seront livrés qu'après la passation des ventes.
Les actes de vente pardevant P. Lacoste, not. pub, aux frais des acquéreurs. 23 j—26, 1er, 4.

PAR DUTILLET & FAURES.
Propriétés de grande valeur, et propres à attirer l'attention des capitalistes.
IL sera vendu, mardi 29 du courant à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes:
DEUX LOTS DE TERRE au faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues des Champs-Elysées, Marigny, Moreau et de la Victoire. Le lot No. 1, mesure 27 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue de la Victoire, sur 161 pieds 2 pouces de profondeur.
Le lot No. 2, mesure 27 pieds de face à la rue de la Victoire, sur 161 pieds 2 pouces de profondeur.
Sur ces deux lots sont bâtis deux beaux magasins en briques à deux étages et de toute la façade du terrain, sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, il existe derrière chaque magasin une cour de 58 pieds 6 pouces de profondeur, et un passage conduisant à la rue Marigny.
La proximité du fleuve et du rail-road assure à cette propriété un avantage certain sur le rapport du commerce, surtout comme dépôt pour les marchandises.
Un autre magasin bâti en briques à deux étages formant l'encoignure de la rue des Grands-Hommes et des Champs-Elysées, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue des Champs-Elysées, sur 164 pieds 9 pouces de profondeur.
Cette propriété fait face à la place Washington et au rail-road Pontchartrain, et seulement à la distance de deux ilets de la tête du nouveau rail-road, conduisant au Golfe du Mexique.
UN AUTRE LOT DE TERRE contigu, mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, le tout mesure anglaise.
Il existe de plus sur toutes ces propriétés une valeur 400 actions de la Banque des Citoyens.
Conditions—à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Pour les actions de la Banque des Citoyens, comptant. Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les plans de ces divers lots et bâtimes seront exposés à la Bourse quelques jours avant le jour de la vente.
16 jan—4

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION JEAN BAPTISTE CARVIN.—Vente par le Registre des Testamens.—Le mercredi, 30 janvier 1839, à midi, en vertu et en exécution d'un décret de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 15 décembre 1838, au procès en partage, intitulé: "succession de Jn. Bte Carvin—Marianne Gayarré dite Gallard contre veuve J. B. Cartin, tutrice, et dame Rivière et son époux, pour un partage, " le dit décret signé le 26 décembre 1838, il sera offert en vente publique à l'encan à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
Un terrain situé au faubourg Clouet, mesurant soixante pieds de face à la rue de la Piété sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Clara, formant l'encoignure des dites deux rues, et faisant partie du lot désigné sous le No. 101 sur le plan du dit faubourg, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les dits billets en cas non-paiement, porteront intérêt, à raison de dix pour cent l'an.
W. F. G. DUPLESSIS, Rég. des Test.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant L. T. Caire, not. pub. 24 déc

SUCCESSION DE FEU NICOLAS CLEMENT.—Vente par le Register des Testamens.—Le samedi, deux février 1839, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 décembre 1838, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Nicolas Clément, les esclaves suivans, savoir:
Un nègre nommé BAPTISTE alias BORGESS, âgé de vingt-cinq ans, aide forgeron;
Une mulâtresse nommée ELIZA, âgée d'environ vingt-un ans, et son enfant JULIEN.
Conditions: l'esclave Baptiste ou Burgess payable comptant, et l'esclave Eliza et son enfant Julien, à quatre et huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque sur ladite esclave et son enfant.
W. F. C. DUPLESSIS, register des Testam.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant le Sr. C. W. Foulon, notaire public.
1er. janv

ETAT de la Louisiane—Paroisse Jefferson—Cour de District—Antoine Hébrard contre Birdsey Norton—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, jeudi le sept février, 1839, les droits, titres, intérêts, et réclamation, du défendeur, à une négresse nommée Maryann, âgée d'environ vingt-deux ans.
Conditions de la vente—Comptant.
7 janv MANUEL J. GARCIA, shérif

MAGASIN DE TRAVESTISSEMENS—184, rue Bourbon. Mme. Ve. BONIVARD a l'avantage d'informer les amateurs de bals masqués, qu'elle vient de recevoir un choix complet de costumes de la plus grande richesse, et qu'elle pourra, désormais, avec l'assortiment qu'elle possède maintenant, satisfaire tous les goûts des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs visites.
Pour faciliter les travestissemens de messieurs les souscripteurs des Bals de la Salle St. Louis, messieurs les propriétaires ont bien voulu lui permettre d'établir au dessus de ladite salle, un magasin qui le soir de chaque bal masqué sera assorti dans tous les genres et en costumes nouveaux. 24 jan—3

AU PUBLIC—Le soussigné ayant acheté la Pharmacie de Mr. F. SOHLER, Jr. située dans la ville de Lafayette, rue de la Levée près de la rue Joséphine, s'empresse de prévenir ses amis et le public en général qu'il aura toujour un assortiment de Drogues et médecines choisies, parfumeries et peintures, et qu'il remplira toutes prescription, avec attention et fera de tout son possible pour se rendre utile.
24 jan—6 S. ROSSI.

DIDION, Courtier, demande à acheter une excellente cuisinière acclimatée et parfaitement recommandée; aussi un très bonne blanchisseuse et repasseuse aux mêmes conditions. Plus, une négresse de 13 à 14 ans. 29 jan—4

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OUEST CONTRE L'INCENDIE.
UNE élection de 15 directeurs pour un an, sera tenue le 4me jour du mois de février prochain, entre 11 A. M. et 2 heures P. M.
23 jan GEO. E. RICHARDSON, secrétaire.

PHRENOLOGIE.—M. ZENDER prévient le public et ses amis, que ses séances phrénologiques commencent dès aujourd'hui et que son bureau est ouvert tous les jours (le dimanche excepté) depuis 9 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi, rue de Chartres No. 107, entre St.-Louis et Conti.
Les personnes qui désireront venir l'honorer de leur confiance, recevront un tableau en français ou en anglais qui contiendra une description physionomique et craniologique de leurs individus. M. Z. connectera ses soirées à se rendre au domicile des familles qui voudraient bien le convier par une invitation. 22 jan—6

AVIS—A vendre un CAFE bien monté dans la rue du Camp, et faisant de très bonnes affaires, le propriétaire n'en dispose que par l'obligation où il est de s'absenter du pays. On pourra avoir de plus amples informations en s'adressant au bureau de cette feuille. 14 jan—1y

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NLLE-ORLEANS—21 Janvier 1839.—Les propositions des réparations qui doivent être faites sur le derrière de la maison de Mr. St. Romes, dans la rue de Chartres, seront reçues au bureau de la dite compagnie, jusqu'à lundi, 28 du courant. AUG. ST. MARTIN,
22 jan—6 Secrt.

UN Monsieur étant sur le point de laisser la ville, offre en vente, privée, une domestique de valeur. Parmi eux se trouve une mulâtresse, âgée d'environ 27 ans, bonne cuisinière, et ses trois enfans; l'ainé est une jolie mulâtresse, âgée de 8 ans, et deux garçons, un âgé de 5 ans et l'autre 1 an.
Un nègre âgé de 28 ans, assez bon charpentier, et bon nègre de champs. Il a été élevé sur une habitation de coton, et est un des meilleurs glaneurs du coton, avec sa femme, jolie mulâtresse, âgée de 24 ans, bonne domestique de maison pour la ville.
Ces domestiques sont tous de choix, acclimatés et pleinement garantis.
On peut obtenir du crédit, en garantissant le paiement d'une dette due en décembre prochain. S'adresser à JN. W. BACH,
28 jan—6 61, rue de la Commune.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils furent des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

SUCRE—77 boucauts sucre en débarquement à vendre par F. BRUGIER.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS—Nouvelle Orléans, 14 janvier 1839—L'élection de douze Directeurs pour l'année 1839 aura lieu, au bureau de la compagnie, lundi, 4 février prochain entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. GUSTAVE F. WEISSE,
18 jan Secrétaire.

FARINE—1000 barils en magasin et à vendre par GEO. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.
25 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. BARNETT, Sr.
VENTE de propriétés de valeur, situées dans une bonne partie de la première Municipalité. [illegible] samedi [illegible] prochain, à midi, à la bourse de la Cité, rue St-Louis, [illegible] du avant [illegible] vente:
LES DEUX MAGASINS A TROIS ETAGES, en briques, no. 12 et 14, rue Chartres, entre les rues de la Douane et du Canal, mesurant chacune [illegible] de face à la rue Chartres sur 89 pieds de profondeur.
Un [illegible] $3,500 par année, et l'autre à $3,500, ayant [illegible] qui expirent [illegible].
AUSSI, [illegible]
LA PROPRIÉTÉ DE VALEUR située dans la rue Canal, entre les rues Dauphine et Bourbon [illegible] no. 24, 26 et 30, le haut est occupé comme hôtel, ainsi que le derrière.
La dite propriété est maintenant louée annuellement pour $2400.
Ceux qui désirent placer leurs fonds avantageusement feront bien de les investir sur cette propriété, car leur donnera un intérêt de plus de 10 pour cent.
Ceux qui désirent acheter peuvent visiter propriété en s'adressant à E. D. Hudson Co. no. 19, rue Orégon.
Les conditions et les renseignements seront connus [illegible] dont le jour de la vente.
AUSSI, Trois lots de terre de valeur, situés dans la rue Conti, entre Royal et Bourbon, mesurant [illegible] 24 pieds pouces de face à la rue Conti, sur 130 pieds de profondeur, selon un plan déposé à la Bourse.
Conditions—[illegible] la balance à 1 et 2 ans, en fournissant des billets endossés à la satisfaction portant un intérêt de 7 pour cent, et hypothèque.
14 janv.

PAR GUNNAULT & DELASSUS.
Vente de Bois de Charpente aux enchères.
IL sera vendu mardi prochain, 29 Janvier courant, à 10 heures précises du matin, au chantier de A. Vincent, 3me Municipalité, rue de la Levée, entre les rues [illegible] et Enghien.
Environ 150,000 pieds de bois de charpente et de planches de cypre de différentes proportions. Le tout sera arrangé en lots convenables aux acheteurs.
Conditions—Au-dessus de $100 comptant; au-dessus de $100 à [illegible] jours et, au-dessus de $300, 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 24j

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Vente à l'encan par P. Dutillet, encanteur.
EN vertu d'une résolution du conseil de la Première Municipalité, avis est donné que samedi, 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Les terrains Nos. 1, 2, 5, 6, et 7, faisant partie des anciennes prisons.
2o. L'ilet No. 53, borné par les rues St-Pierre, Trémé, Orléans et Marais.
3o. L'ilet No. 75, borné par les rues Ste-Anne, Claiborne, Dumaine et Derbigny.
4o. L'ilet No. 76, borné par les rues d'Orléans, Claiborne, Ste-Anne et Derbigny.
5o. Une partie de la propriété acquise de Mr. J. Mager.
6o. Un lot de terre situé rue Dumaine entre Bourgogne et Dauphine, attenant à la propriété de Mr. T. Urquhart.
7o. La propriété acquise de Mr. Mc Donogh, sur laquelle étaient bâties les anciennes casernes.
Conditions—Un dixième comptant, un dixième à soixante jours, et la balance à un, deux et trois ans, moyennant des billets endossés, à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Le 15 Janvier 1839.
16j C. GENOIS, maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Vente à l'Encan par P. Dutillet, encanteur.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que Lundi, 4 Février prochain, à 4 heures P. M. l'encanteur susdit procédera, sur les lieux, à la vente des machines, matériaux et ustensiles quelconques appartenant à la Pompe-à-Feu de la ville.
Conditions—Au moment de la vente.
Le 17 Janvier 1839.
18j G. GENOIS, Maire.

A VENDRE—Le paquebot à vapeur CONSTITUTION, jaugeant 200 tonneaux, bordé en chêne et ses ponts en bois de l'Ouest. Il a été dernièrement doublé en zinc, chevillé en cuivre et radoubé généralement afin de le rendre propre à servir comme navire de dépôt ou Hôtel à Galveston ou Matagorda. La machine à vapeur est supérieure et le bateau peut être mis en ordre à bon marché. Pour les conditions, qui seront libérales, en fournissant des billets endossés, s'adresser à l'office de la Compagnie d'Assurance du Feu de l'ouest.
23 jan—6

AVIS.—Mr. SILAS PAGE, consignataire d'un lot de whiskey, débarqué du bateau à vapeur Wm. French, voudra bien passer au bureau du soussigné, pour emporter ledit lot, en payant le fret et les charges. GEO. BUCHANAN & Co.
24 jan—3 68, rue du Camp.

MESSRS. Blot, Severin, D. Bailly, L. Labadeau et V. Lefebure, consignataires par le navire Andrew Scott, du Havre, sont priés de passer au bureau du consignataire. GEORGE BEDFORD.
24 jan 28, rue Bienville

A VENDRE—Une machine à vapeur, ayant deux moulins, l'un à faire de gruau et deux égreneurs à éplucher le maïs, aussi un chaland, le Corn Cracker est entré bon ordre et bien garni, ayant les ustensiles de cuisine, lits, tables et chaises, &c. et à bord duquel on peut voir la machine à vapeur. Elle est maintenant en opération et on peut être bien garni en usage pour un moulin à scie ou une plantation à sucre. Le moulin peut moudre 60 boisseaux à l'heure et le corn cracker éplucher 70 boisseaux dans le même espace de temps. S'adresser à bord du chaland, maintenant sur l'autre côté de la Rivière, vis-à-vis le débarquement du steamboat ou au No. 149, Vieille Levée. 21 jan—4

AVIS.—Leçons de Piano-Forte.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. M. S., ayant été employé à Boston pendant plusieurs années comme professeur de musique, dans des plus pensionnats et dans plusieurs familles et collèges de demoiselles, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au
Rev. Dr. Clapp,
MM. Stetson & Avery,
Henderson & Gaines.
Pour les prix, &c. s'adresser au magasin de livres d'Alex. Towar, 49, rue du Camp. 24j—1y

AVIS.—M. Joseph Fagret, qui est arrivé en cette ville dans le mois de novembre dernier, à bord du bateau à vapeur Asturia, avec une quantité de marchandises, veut avoir la bonté de s'adresser au magasin des soussignés, il lui sera communiqué quelque chose à son avantage. GEO. BUCHANAN
24 jan 68, rue du Camp.

TOILES d'Irlande, Indiennes &c.—En débarquement des navires Robert Orwell et Ellen Brooks, un assortiment complet de
Toiles d'Irlande 4/4 en pièces et demi pièces, toile damassée &c. Indiennes du pays.
Indiennes de Manchester, nouveau genre, calicots garances, blanches et noirs &c. ayant droit au Drawback, à vendre en caisse par
ANDREW GRAY,
16 jan 112, rue de Chartres.

LES soussignés ayant pris des arrangemens à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co, rue Toulouse.
Référence:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, / P. E. & E. Laguerenne, } Philadelphie.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
A. Lanbat, / P. A. Hargous, / E. K. Collins & Co. } New York.
7 déc—a

50,000 SANGSUES.—Reçues par les navires Ville de Paris et autres, des sangsues de premier choix, et de toutes grosseurs, à vendre à 6¼, 12½ et 25 cts. au dépôt, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et la Levée. 14 nov—1an

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE seront données à quiconque fera arrêter l'individu qui s'est introduit dans la nuit du 9 courant, dans une maison à l'encoignure des rues Dauphine et Conti, et y a volé le tiroir d'un sideboard contenant douze couverts d'argent, une cuillère à soupe et onze petites cuillères marquées Hyde & Goodrich. S'adresser au bureau de l'Abeille. 11 jan—1y

UNE somme d'argent ayant été trouvée, le propriétaire est requis de venir la réclamer à la Banque de l'Union, et payer les frais d'avis. 12 jan—1y

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 9 janvier 1839.—Une élection par les actionnaires, aura lieu à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 10 heures A. M. et 3 heures P. M. afin d'élire six directeurs.
Par ordre du bureau,
10 jan MARTIN GORDON, Jr. caissier.

DENTISTE.
LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine no 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 9 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Ses prix sont très modérés. 10 jan

PRESSE PROMPTCOPISTE, à l'aide de laquelle on tire à la minute, vingt copies d'une lettre ou d'une feuille de livre commercial sur le recto et le verso tout à la fois. Cet appareil nouveau, supérieur à tout ce qui avait été inventé jusqu'à présent, et recommandé à l'attention des négociants par un rapport récent de l'Académie de Paris, fonctionnera demain chez H. GAILLARDET,
10 jan Enc. Orléans et Royale.

AVIS—James Gray se retirent ce jour de la compagnie de Rogers & Co.; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.
New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel Liverpool et Leigh, Peach Mountain de première qualité, passé au crible, en boucauts, à l'usage des familles, ou en grenier par barils ou d'autrement à vendre en quantité convenable aux acheteurs à des prix modérés.
Les ordres laissés à leur bureau No. 25, rue Bienville ou premier seront immédiatement exécutés.
23 sept—6m S & A SOULIE.

RECU par les derniers arrivages, et à vendre à la librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne.
Un grand assortiment de livres d'éducation et de littérature.
Livres de prières et de piété, reliure ordinaire, et une superbe assortiment de reliures riches pour étrennes.
Editions illustrées des saints évangiles, de l'imitation de Jésus-Christ et de quelques auteurs classiques.
Editions d'des comptes et demi-comptes des auteurs contemporains.
Articles de dessin, boîtes de peintures fines, pastels, cadres et ivoires à miniatures, pinceaux, crayons, &c.
Papier français de qualité supérieure, à lettres, à calquer. Joseph et à musique.
Etuis de mathématique, portefeuilles, souvenirs, &c.
Le sieur Lelièvre vient d'augmenter son cabinet de lecture d'un grand nombre d'ouvrages nouveaux.
Il tient constamment un assortiment à graines de jardinage, garanties fraîches. 26 nov—3m

Mairie de la Nouvelle Orléans.
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont abandonnés dans les limites de la 1re Municipalité, sur la levée, les quais, ou sur aucune propriété publique, et qui seront restés pendant plus de cinq jours, seront vendus à l'encan sur les lieux le samedi de chaque semaine, à 11 heures de l'après midi, par P. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
7 mai D. PRIEUR, Maire

EAU DE ROUSSEUR MICHAUX—Ce remède pour les rousseurs fut découvert par le docteur Charles Michaux, de Lanbour, et il devait professeur de botanique à Liège en Flandre. Ce remède est une des meilleures découvertes pour les rousseurs et autres taches de la peau, telle que, éruptions, d'autre &c. [illegible] une suite de certificats des plus respectables [illegible] [illegible] à vendre par SIMMONS, PRATT & Co.
25 jan

GENIEVRE DE HOLLANDE—80 pipes Genièvre de Hollande, qualité supérieure, importé de Rotterdam, en débarquement du navire Elizabeth à vendre par H. & W. ANDERSON,
26 jan 21 et 21, rue Tchoupitoulas

AU PUBLIC—Comme bruits s'étant répandus que, à une erreur qui fut commise dernièrement au bureau de loterie, les propriétaires de la Grande Loterie d'Etat [illegible] un billet [illegible] je me [illegible] de justice le public [illegible] sur qui il devrait tomber et surtout [illegible] soupçon qui pourrait [illegible] la Grande Loterie d'Etat lui a été adjugée par la stricte intégrité avec laquelle elle a été conduite et par le paiement de ses prix; et les propriétaires se sont toujours fait un devoir de conduire leurs affaires de manière à faire disparaître les préjugés qui existent contre les loteries. Nous publions les faits relatifs cette erreur [illegible] pour venir voir que nous [illegible] [illegible] qu'il y [illegible].
Vendredi de la semaine dernière, un ouvrier de cette ville acheta un quart de billet de la Loterie de l'Etat, classe No 15, Etat No [illegible] change Place. La loterie fut tirée samedi, jour où le courtier qui avait [illegible] le billet s'[illegible] à la Bourse et [illegible] que le numéro [illegible] à son billet [illegible] le registre que le billet avait [illegible] un lot de [illegible] du, il fut le [illegible] sur sa bonne fortune; [illegible] qu'il gagna un tirage que [illegible] à la loterie, elle avait été [illegible] à l'office des propriétaires et que M. Gregory lui avait [illegible] un billet de $100—et lui avait [illegible] $2125-100 pour cela. Il se rendit [illegible] au bureau des propriétaires, il dirent à M. Gregory qu'il n'avait point fait d'erreur et [illegible] demanda au courtier s'il n'avait point [illegible] entrée au "registre." Le courtier lui [illegible] qu'il n'avait [illegible] point [illegible] d'erreur. M. Gregory [illegible] aucun billet, [illegible] qu'il pourrait bien être entré des marques courrières, et qu'à la [illegible] reveauvue, M. Gregory [illegible] qu'il avait trouvé le billet et qu'il l'avait et il alors la balance due sur le prix. Pour de leur pays, alors la balance due [illegible] afin de [illegible] cette affaire [illegible] M. Gregory lui a [illegible] [illegible] après le tirage, que le prix de $1.940 avait été vendu et il savait aussi le samedi soir le lendemain matin que le courtier qui l'avait vendu était celui de l'Exchange Place; et cependant lorsque ce courtier fut, deux jours après, demandé à la correction de l'erreur, il demanda s'il n'avait pas fait une marque des sommes. Nous donnons les faits de manière tels que nous les avons qu'ils sont arrivés et nous sommes préparés à prouver ce que nous avançons quand nous en serons requis.
23 jan S. DAVIS & Co, 16, rue de Chartres.

AU PUBLIC.—Il y a un vieux proverbe qui dit, qu'on a toujours assez de soin à autres affaires, et M. Davis que je ne connais pas m'a témoins du que j'aurais convenable de faire un rapport au sujet de la loterie; lequel rapport manque de vérité dans ses points et ce qui est faux, c'est qu'il met le fait de non [illegible] [illegible] dans l'opinion d'un homme.
Je publie ceci bien informé et pour ne rendre à M. Gregory que la justice qu'il mérite je crois également les faits ci-après.
Il y a environ dix jours je passais par le "Exchange Place" et l'accostai un ancien ami, qui avait tenu un bureau de loterie—il me conseilla d'acheter un billet de loterie de la loterie de la Louisiane, 10me. classe extra. Je refusai d'abord pour plaisanter et ensuite pour tourner en ridicule l'idée qu'on me proposait, que chose en mettant à la loterie. A la fin cependant je pris un quart de billet; le soir du tirage de la loterie je me rendis au bureau du directeur, accompagné d'un ami et après avoir vu les numéros je payai le billet à Mr. Gregory, qui alors était très occupé, et qui, d'après ce qui lui dit mon compagnon et un autre Mr. qui connaît moi, courait après la fortune, déclara que le billet avait gagné 1/4 d'un lot de $100 et une paye.
Le Mr. qui m'avait vendu le billet, comme le rapporte Mr. Davis, vint me voir pour me féliciter sur mon bonheur—et fut surpris beaucoup en m'apprenant qu'au quart d'un 1/4 d'un lot de $400, j'avais gagné le quart du lot de $1940. Comme on peut le penser, je me rendis au bureau des directeurs accompagné de la personne qui m'avait vendu le billet et représentai à M. Gregory l'erreur faite par inadvertance, par les deux personnes dont j'ai déjà parlé. Aussitôt avec une bonne volonté qui me donna une haute idée de sa probité, il examina plusieurs paquets de billets gagnants, et trouva mon billet qu'il paya immédiatement en se montrant peiné de la circonstance que j'ai rapportée.
Je pense que ces faits dits par le possesseur du billet sont suffisants pour réfuter les fausses accusations faites par M. Davis, pour mettre en doute l'honnêteté et la probité de M. Gregory.
Il est bien désagréable pour un artisan d'être ainsi traduit devant le public; pour lui il croit également à l'intégrité de M. Gregory, et s'il a dit en présence de la personne qui lui avait vendu le billet. Puisque les choses se sont passées de cette manière, pourquoi ceux qui ne lui portent aucun intérêt se sont-ils faits son organe et ont-ils dénaturé les faits probablement dans leur but particulier.
L'ARTISAN en question.

La communication ci-dessus fut écrite relativement et publiée dans le Courrier d'hier soir, par le propriétaire du prix.
Il ne s'est inutile de faire aucun commentaire; le public appercevra de suite que M. Davis a eté mû par l'envie et la malice en faisant une telle publication.
28jan J. G. GREGORY.

L'ET LE PRIX DE $1940—Il y a un autre proverbe qui dit: "Que l'honnêteté est la meilleure politique." En publiant l'article qui a rapport au prix de $1940, nous n'avions nullement intention d'offenser ou d'attaquer avec M. Gregory, ou d'attaquer son honneur ou son intégrité. Mais nous l'avons fait seulement dans l'intention d'éviter les soupçons qui pourraient s'élever contre notre loterie et ne point avoir à supporter le fardeau d'une cause obscure. Si notre exposé n'est pas [illegible] quelques rapports, il avait manqué de vérité. M. Gregory l'a dit [illegible] le rapport qui nous fut fait, sans doute [illegible] en prendre avantage.
Nous avons simplement à ajouter que l'erreur n'a pas été corrigée à la première demande du propriétaire du billet, et que le billet ne put être trouvé dans le bureau de M. Gregory, mais qu'il fut trouvé par lui et l'erreur corrigée.
Nous sommes fâchés de nous voir accuser dans la communication de M. Gregory, d'entretenir des sentimens de jalousie contre lui, cependant nous pouvons l'assurer que nous n'avions point les sentimens qu'il peut avoir eu dans cette affaire.
28jan S. DAVIS & Co.

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co.
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES,
No. 68, rue du Camp.
1er déc—12m.

PAR le navire Beaufort de Liverpool et à vendre chez le soussigné, un assortiment d'instrumens de chirurgie, drogues &c. parmi lesquels se trouvent les articles suivans:
Lancettes d'Evans véritables.
Trocars assortis.
Scarificateurs
Instrumens pour amputation.
Do de la cataracte
Do avec leur trousse
Do pour les ventouses
Stéthoscopes assortis
Petites seringues à injection en étain No. 1.
" " en ivoire
" " en verre
Magnésie calcinée de Henry véritable.
Do effervescente de Butler
Pilules de Morrison
Taffetas d'Angleterre, noir et couleur de chair
Onguent mercuriel double,
Masses bleue pour pilules,
Calomel,
Pains à cacheter noirs et rouges,
Sulfate de Quinine français,
Moutarde anglaise en poudre, fraîche,
Racine de valériane de
Créosote pure, &c &c.
29 jan A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

LE soussigné offre en vente les articles suivants, en débarquement du bateau à vapeur Washington, consistant en:
A bouilloires neuves, cheminées, &c.
Tables, chaises et sideboards,
Matelats, oreillers et linge de lit,
Fayenceries, miroirs, poêles, poulies, tours de poulie, grelins, cloche, roue de gouvernail, roue pour marcher la charge, ancre, chaloupe, &c.
JOSEPH SWAGER, agent.
S'adresser à FRANCIS TURNER & Co.
34, rue Poydras.
N. B. Si ces articles ne sont pas vendus avant lundi, 4 février, ils seront vendus à l'encan public.
28 janv—3

AUX MARCHANDS DE CAMPAGNE—Le magasin de papeterie de la Nlle. Orléans contient un assortiment complet de papier, livres en blanc, cartes à jouer, livres pour écoles, fournitures pour bureaux, cartes et globes, livres de comptes, opéras et forces, un superbe assortiment de livres de chants, dérêt &c. L'on exécute toutes sortes d'ouvrages d'imprimerie et de reliure au plus bas prix. Nous garantissons donner satisfaction aux acheteurs dans nos prix et la qualité de nos marchandises, venez les examiner.
NORMAN STEEL & Co.
23 jan 14, rue du Camp.

LIVRES DE JURISPRUDENCE FRANCAIS reçus récemment et à vendre par BRUSLE & LESSEPS, encoignure Conti et Chartres:
Toullier & Duvergier—droit civil français, 19 v.
Féret—recueil complet des travaux préparatoires du Code Civil, 15
Pothier—Ses Œuvres mises en ordre par Dupin 11
Pandectes de Justinien, traduction par Breau de Neuville, 24 do.
Cours de Droits Français suivant le Code par Duranton, 21 do.
Œuvres de Domat, 4 do.
Œuvres de Cochin, 8 do.
Journal du Palais, depuis sa création jusqu'à et y compris 1837, 70 do.
Boulay Paty, Cours du droit commercial, maritime, 4 do.
Do. Traité sur les Faillites, 1 do.
Boileux, Commentaire sur le Code Civil, 3 do.
Dard—Code Civil annoté, 1 do.
Ledru—Clef du Notariat, 1 do.
Tessier—Traité de la Dot, 2 do.
Pardessus—Cours de Droit Commercial, 5 do.
Poujol—Traité des Donations, 2 do.
Vazeille—des Prescriptions, 2 do.
——do réunion et Conférences des Commentaires du Code Civil, 3 do.
Rogron—Code Civil annoté, 1 vol.
Corps complet de Droit Romain, traduit par Hulot, 1 vol.
Dictionnaire du Digeste, 2 do.
Delvincourt—Cours du Code Civil, 3 do.
Traité des Assurances d'Emerigon par D. Paty, 2 do.
Massé—Le Parfait Notaire, 3 do.
Dalloz—Jurisprudence commerciale du royaume depuis la fondation jusque y compris 1837, 25 do.
——Dictionnaire de Jurisprudence, 4 do.
——Jurisprudence—1835, 1836 et 1837, 3 do.
Favart de Langlade—Répertoire du Notariat, 2 do.
——Répertoire de la Nlle Législation, 5 do.
Sirey—Journal de la Cour de Cassation, y compris 1837 et les tables, 40 do.
——Codes Français annotés, 1 do.
Pailliet—Manuel du Droit Français, 1 do.
Valin—Ordonnance de Marine, 1 do.
Bousquet—Traité des Prescriptions, 1 do.
Troplong de la Vente, 2 do.
——des Hypothèques, 4 do.
——des Prescriptions, 2 do.
Œuvres de d'Aguesseau, 16 do.
Malleville, Analyse du Code Civil, 2 do.
Chardon—Traité de la Fraude, 3 do.
Merlin, Répertoire de Jurisprudence et Questions de droit, &c. 26 do.
Motifs et Discours du Droit Civil, 2 do.
23 jan

LIVRES EN BLANC—Ledgers et journaux, à vendre à bon prix par SHALL & BROWN,
23 jan 96, rue des Magasins.

COTON DE DUCK—100 rouleaux du 1 à 7, en débarquement et à vendre par
R. H. WHITE,
23 jan 43, rue Poydras.

PIERRE A PAVER—40 tonneaux à vendre par R. H. WHITE, 43, rue Poydras.
23 jan

SUCRE choisi—100 barils à vendre par R. H. WHITE, 43, rue Poydras.
23 jan

PORC mess et prime—588 barils porc mess et prime, aussi quelques barils plats côtés en débarquement des bateaux à vapeur St. Louis et Wellington, à vendre par ROGERT HAWTHORN,
22 jan 63, rue Gravier.

FARINE DE MAIS ET SARAZIN—50 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.
23 jan

VINAIGRE DE CIDRE—50 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, rue Nouvelle-Levée.
23 jan

DENRAS DE LAINE—500 douzaines de bas de laine tricotés, à vendre par BRODT & Co, 8, rue de la Douane.

AVIS LEGAUX.

[illegible] DE LOUISIANE. Cour de Paroisse [illegible] Nouvelle-Orléans—[illegible] Charles Mauries [illegible] M. et Mme. Duclous contre [illegible] de l'insolvabilité [illegible] tous les créanciers sont [illegible] [illegible] de F. Grima, leur notaire [illegible] 2 février 1839, pour délibérer sur les affaires du dit insolvable, et toute procédure contre leurs personnes et biens seront en même temps [illegible].
[illegible] 19 jan 1839. ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et cité de la Nlle.-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian.—18 janvier 1839.—No. 10769—Créanciers de Bagnault, jeune contre ses créanciers. Ayant vu la lecture du tableau de distribution [illegible] en cette cour, il est ordonné par la cour, que [illegible] intéressés et [illegible] opposent sous dix jours à dater de la présente publication dont les [illegible] [illegible] [illegible] de distribution ne [illegible] point homologué. Par ordre de la cour,
Bureau du greffier, 18 janvier 1839.
[illegible] ARMAND PITOT, greffier.

[illegible] inspecté [illegible] un terrain situé et formant l'encoignure Nord Ouest des rues Magazine et [illegible] propriétés inconnus.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable [illegible] N. Morgan, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente [illegible] le 2 février 1839, à une heure P. M. à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre [illegible] Gravier. Un lot de terre situé et formant l'encoignure [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible] dans la rue [illegible] [illegible] Madame Rivera.
Conditions comptant.
24 oct 3pm E. BEAUREGARD, marshal

[illegible] lot de terre situé sur le côté Est de la rue St Pierre, entre les rues Girod et [illegible] de la rue Julia—propriétaire inconnu.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable [illegible] N. Morgan, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 2 février 1839, à une heure P. M. à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Poydras. Un lot de terre mesurant 22 pieds 6 pouces [illegible] face à la rue St-Pierre, 120 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, 160 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du faubourg Ste. Marie, 27 pieds 10 pouces face sur une ligne parallèle à la rue St. Pierre, et de s'étendant 20 pieds 10 pouces en profondeur et 11 pieds 6 pouces face sur la rue Julia, le dit lot est limitrophe au terrain appartenant à M. [illegible]
Conditions comptant.
24 oct 3pm E. BEAUREGARD, marshal.

HOTEL DES ETATS UNIS, (CI-DEVANT HOTEL DE HOLT.)
Ce superbe établissement sera ouvert de nouveau le 15 janvier sous la direction du soussigné
CET hôtel situé à la jonction des rues Pearl, Fulton et Water, offre le plus grand avantage aux marchands et aux personnes qui font des affaires. Des chambres privées à coucher, ainsi que des salons élégamment meublés pour des familles peuvent être obtenus. Le soussigné se flatte que les dernières améliorations faites à cet établissement, le rendront un séjour agréable pour les étrangers ainsi que pour les personnes de la ville. Le barre sera fournie des meilleures boissons et liqueurs. La table sera pourvue des meilleurs mets de la saison. Le soussigné fera tous ses efforts pour rendre son hôtel aussi commode que les autres et il n'épargnera aucune peine pour mériter le patronage et donner satisfaction du public.
La maison sera ouverte à toute heure.
EDWIN R YALE.

SAVON CHINOIS de Lady Montague; sur ventre plus éclatants de l'usage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et aussi le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.
L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il est aussi dépuratoire très prompte, ment les rousseurs et les échandures et produit une cicatrisation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 56, rue de la Douane 24jan

SOCIETE FORMEE—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de marchand à commission en général, dans cette ville, sous le nom de
19 jan GEORGE BUCHANAN & Co.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, prêtes, manteaux, pardessus, redingotes à la polonaise, robes, robes, gilets, pantalons, bourses, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en cachemire et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, cravates, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, telle que gros de Naples, satins, Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pellerines en mousseline et batiste brodée, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en cuir, étuis et sacs en alpaga, ombrelles, fourrures, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parfumeries et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, satins, velours, cordons, rubans, etc. et généralement tout ce qui concerne l'article de Tailleurs.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX,
19 dec—6m 75, rue Royale

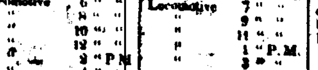

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENS POUR LES DÉPARTS DE LA SAISON.
De Carrollton. / De la Nlle. Orléans.
Char à cheval à 5 h. A. M. / Char à cheval à 5 h. A. M.
Locomotive 6 " / Locomotive 7 "
[illegible]
Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant des frais pour le trajet.
CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera à partir toutes les heures; à 5 heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi-heures et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demie du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
20 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS.—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes HABILLEMENS, consistant en: Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lie de vin, dont quelques uns avec des parements en cordonnet, cols en velour, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peau de daim; pantalons satinet; gilets de dessous en satin noir et broché, soie et velour, dont quelques uns sont très beaux et conviennent à des maîtres de bal; redingotes en laine de chèvre trempé, garnies en velour; quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux; manteaux de dames très élégants et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement, un envoi de Malles de voyage et Valises: le tout est offert en vente à un compte sur les prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR,
27 déc—1y 13, Vieille Levée, au premier.

PROPRIETE DE VALEUR A VENDRE.
Le soussigné devant s'absenter le printemps prochain, offre à vendre à l'amiable, la Propriété qu'il occupe maintenant, située au Faubourg Washington, faisant l'encoignure des rues Pologne et de la Levée, mesurant 118 pieds, 3 pouces, 4 lignes de face au fleuve, 293 pieds, 11 pouces à la rue Pologne et face aux Magasins de Tabac; 116 pieds, 3 pouces, 4 lignes à la rue Moreau et 256 pieds, 7 pouces, 3 lignes à la limite du terrain attenant.
La Maison qui se trouve placée, à 130 pieds du chemin, est composée de dix appartements, galerie devant et derrière, deux cabinets, deux caves et mesure 78 pieds de face sur 38 pieds de profondeur, non compris les galeries.
Il y a dans la cour, derrière la maison, cuisine, chambres à domestiques, cabanes à nègres, magasins, écurie, puits, &c. L'espace compris entre la maison et le chemin public, mesure 119 pieds de face sur 130 pieds de profondeur et forme un joli jardin, planté d'arbres fruitiers, arbustes, plantes et fleurs de toutes espèces.
Il y a dans ce jardin une serre chaude de 42 pieds de long, sur 18 pieds de large, aussi une quantité de couches avec leurs châssis, contenant 2500 à 3000 plantes en pots. La levée est très large, elle offre de grands avantages pour y faire le commerce du bois et la démolition des chalans.
Il existe sur cette propriété une valeur de deux cent cinquante actions de la Banque des Citoyens, qui seront vendues avec la dite propriété ou séparément.
Pour le prix et les conditions, s'adresser sur les lieux.
23—4 J. BOURDIN.

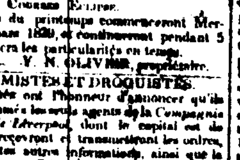

JOCKEY CLUB DES COURSES
De la Nouvelle-Orléans.
Courses Ecurie.
LES courses du printemps commenceront Mercredi, 13 mars 1839, et continueront pendant 5 jours. On donnera les particularités en temps.
23 jan Y. N. OLIVIER, propriétaire.

AUX CHIMISTES ET DROGUISTES.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont été nommés les seuls agents de la Compagnie d'Apothicaires de Liverpool, dont le capital est de £100,000. Ils recevront et transmettront les ordres, et donneront toutes autres informations, ainsi que la liste des prix et les conditions, s'adresser à
BARBER, BROTH & Co.
1er janv—1m No 17, Exchange Place.

A VENDRE—Une HABITATION située en SUCRERIE, située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt dix milles au-dessus de la ville de la N. Orléans, sur la rive droite du fleuve. Cette habitation a vingt-neuf arpents de face au fleuve, sur une profondeur irrégulière comprenant une superficie de onze cents arpents dont huit cents sont défrichés.
Il y a sur cette habitation une belle maison de résidence à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.
Il y a deux cents arpents de souches de cannes, et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus—Cinquante-cinq esclaves—Quatre-vingts chevaux et mules—Trente-cinq paires de bœufs de travail, deux cents moutons et d'autres bestiaux, consistant en vaches, cochons, &c. &c., et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.
Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec un crédit de longue durée [illegible] [illegible] Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux à
ACHILLE BIGOUR,
GEO. E. GOOLIDGE,
No. 56, rue Gravier.

$20 DE RECOMPENSE.—Le magasin du soussigné, No 17, rue Notre Dame ayant été défoncé dans la nuit de jeudi ou vendredi dernier, un baril de riz, ainsi qu'un demi baril de vin du pays ayant été enlevés du dit magasin, la récompense ci-dessus mentionnée sera payée à celui qui pourra donner des informations qui mèneront à la découverte des coupables [illegible] [illegible]
[illegible] ROGERT HAWTHORN [illegible]

A LOUER.

MAGASIN A LOUER.—Le magasin en briques, No 19, rue Bienville, est loué [illegible] [illegible] à vendre, s'adresser aux bureaux.

A LOUER—Un bureau sur la Levée. S'adresser à P. H. [illegible]
24 jan [illegible]

A LOUER—Une maison à trois étages [illegible] en briques, située dans la rue de la Douane, entre les rues Bourbon et Dauphine. Cette maison contient [illegible] et un cabinet, la dernière consiste d'une cuisine et chambres pour 4 domestiques. On peut en prendre possession immédiatement. S'adresser
19 jan—6 THOS. URQUHART.

A LOUER une chambre rue des Grands-Hommes près l'Esplanade.
20 jan S. BRIDGES.

A LOUER—Un établissement pour jardin, ayant 150 pieds de face, sur 300 de profondeur, avec un bâtiment pour le jardinier et un lieu, situé dans la rue Dauphine, entre Toulouse et St. Pierre.
12 jan [illegible] 15 jan

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, contenant un dernier goût [illegible] peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville serait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donnée sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 29 rue de Chartres. 15 janv

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 18 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, dont l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine.
Chaque MAISON se compose de six appartements, trois chambres à domestiques, cuisine, cour, chambres à laver et dépense. S'adresser à
11 jan H. PALOC & DUFOUR. 119, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Rampart et Bourgogne. La possession sera donnée immédiatement. S'adresser à
G. R. STRINGER,
11 jan 88, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Phillipa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
19 déc—1y

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Ries, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No. 276, rue Royale. 19 nov—1y

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 8, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Mason, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan—1y

CLAY & CLARK, FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB, No. 109, rue Poydras, Nlle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/8 de pouce à 3 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 mlm

HOTEL DE LA RUE CONTI.—Récemment Hôtel Richardson.—Cet établissement si favorablement connu depuis long temps, par les habitans de cette ville est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Cet hôtel a été réparé à neuf l'été dernier, la buvette est fournie des meilleures liqueurs et rien n'a été épargné pour rendre cet établissement digne du patronage dont on la honoré jusqu'à présent, sa position dans le centre de la ville et sa proximité de plusieurs édifices publics rendent son séjour aussi commode qu'on puisse le désirer. 14 jan

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nelle Orléans, 12 janvier 1839.—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'ils paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839.
14 jan R. BRENNAN

ON demande un domestique capable de servir comme portier dans une maison de comestibles et de commission, et qui connaisse un peu la cuisine. S'adresser au No. 34, rue Poydras. 10 jan

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriqué expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou des billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, sacs et sacs de voyage convenables pour le transport des médicaments,
Selles de demoiselles et d'enfans,
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Mallles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

A VENDRE—Un excellent briquetier, nouvellement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'état. Pour les conditions, s'adresser au No. 16, rue de la Douane. 28 déc

CONSULTATIONS MEDICALES—Fr. Bahlman, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes qui désireront ces consultations gratuites.
Consultation de 8 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77.
17 dec—1m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Canal, No. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 déc—1y WM. FURST, secrétaire.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE.—No. 46 et 48, rue Royale—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement.
11 oct—a H. BEACH & Co.

D. CANOVA, peintre et professeur de dessin au collège Jefferson, se fait un devoir d'adresser des remerciemens aux parens de ses élèves pour la confiance qu'ils lui ont accordée.
Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier 1839, pour prendre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la miniature ou au crayon, etc. Il espère qu'ils voudront bien lui continuer les encouragements qu'il a reçus par le passé. S'adresser rue Royale No 10, entre Conti et Bienville.
Il recommencera sa classe de Dessin, au collège Jefferson, le 1er février prochain. 19 déc—1m

LES soussignés, agens dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les pièces nécessaires pour mettre les habitants à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 16 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après, au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tchula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus dont les agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON, caissier.
29 dec—1y

MARCHANDISES.—Le soussigné a récemment reçu et offre à un paiement favorable un grand assortiment de marchandises importées de 7/8 & 9/8, pour printemps et automne, marchandises de tout genre &c.
24 jan HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

DOMESTICS, HARDES, &c.—50 balles coton à draps communes; 45 do coton fin à draps et chemises, 30 caisses coton à chemise blanchie superfin, bon pour le marché de la ville, 40 de marchandises fines de Sea Island, blanchies 3/4 et 7/8 pouces de largeur; 10 caisses cambrics de couleur; 2 caisses constitution cotton; 10 balles tiretaine pour nègres, uni et croisé, 9 valises hardes pour la saison, récemment reçus et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
91, rue de la Commune.

J. B. FIELL, no. 43, rue Bienville, offre en vente les articles suivans: 1560 boîtes blanc de baleine; 1300 do savon, de Manchester, Raymond & Faye; 500 do thé impérial et poudre à canon, en boîtes de 6 lbs. et 12 do; 300 do en flacons de 3 lbs et 3 lbs; 95 do Young Hyson; 2500 Pouchong; 56 do. Hyson skin; 100 do. chocolat; 100 do moutarde de Londres, 50 barils saleratus; 25 caisses marinades, 25 frequins beurre Goshen; 100 ½ barils farine de sarasin; 100 sacs amandes; 100 barils genièvre du pays; 25 do. eau de vie, de pommes; 15 alcohol; 20 do esprit neutrale; 25 demi-pipes eau de vie de A. Seignette; 25 do. de J. J. Dupuy; 10 pipes genièvre de Hollande; 150 boîtes amidon; 5 caisses jambons du Kentucky; 9 do. flanelle rouge dodo; 3 do moutarde; 1500 barillets clous de l'Ouest; 50 barils esprit de térébenthine; 25 barils vinaigre; 100 barriques et barils huile de lin; 5000 barillets blanc de plomb de New York et Philadelphie, 5000 gallons huile d'hiver; 3000 do d'automne; 1500 do huile de baleine raffinée; 300 barils huile pour tanneurs, 1000 barillets peinture grise; 50 do. rouge vénitien; 50 do. brun espagnol, 1800 do noire; 300 boîtes vitres de Window; 50 barils traits pour charrues assorties, 50 do tranchans pour do.
29 jan

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, ayant été dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elysées, ancienne Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypse provenant des carrières de Montmartre (France). Le plâtre sera toujours expédiée en barils garanti, contenant quatre boisseaux, et sera vendu sur commande par les négociants. MM. les constructeurs, plâtriers ou entrepreneurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure de St. Louis et du magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront à leur magasin une quantité de grès-boueux, de pierres de taille et de tous les autres matériaux pour l'entretien des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.
Signature de la société pour la vente des plâtres
J. N. DE POUILLY, T. DEPOUILLY & Co.
Pour les constructeurs associés.
[illegible] DEPOUILLY & DEPOUILLY.

LES soussignés ont formé une maison de commission sous cette raison, sous la raison de compagnie Blanchard, Bimer & Co.
M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement à Paris, est notre associé commanditaire pour le compte de notre maison.
THEODORE BAILEY BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
6 nov 86, rue Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain.—Marchandises de printemps 7/8 et 9/8. Un grand assortiment convenables pour le marché Mexicain, ayant droit au drawback, récemment reçu par le navire North America; aussi un assortiment de marchandises à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE.
Pour Baltimore—Le paquebot A1 SEMINOLE, capitaine Crowell, étant engagé pour la plus grande partie de sa cargaison, partira incessamment. Il pourra encore prendre 150 balles de coton. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
17 jan 28, rue Bienville.

NAVIRE MISSISSIPPI pour New-York—Paquebot du 30 courant.
Ligne de Paquebots de la Louisiane et New-York.
Le bon Paquebot MISSISSIPPI de première marche, capt. Bonis ayant déjà la majeure partie de son chargement arrêté partira le jour désigné ci-dessus. Pour ce peu de fret ou pour passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à JAMES E. HULLIN,
17 jan 74, rue du Camp.

LE superbe navire LOUISVILLE capt. Allen, suivra le Mississipi, et partira le 1er du prochain. Il prendra charger à la côte, si en intermédiaire de suite. 17 jan

POUR NEW-YORK—Le joli brick GEN. STARK, capitaine Leighton, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts, ou la valeur, ou pour passage, s'adresser à bord ou à
KIDDER & HEAD,
3 janv 94, rue Poydras.

POUR ST. JOSEPH—La goëlette ANDREW JACKSON, fin voilier, capitaine Miltroux, ayant une partie de son chargement engagé et attant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS,
1er janv 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le joli brick REGENCY, capt. Will, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement s'adresser à KIDDER & HEAD,
3 jan 94, rue Poydras.

POUR ST. MARKS—La goëlette fine voilière CONSTITUTION, capitaine Woodbury, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 barils, ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
2 janv 65, rue de la Commune

PORTS ETRANGERS.

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—La brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
29 déc 65, rue de la Commune.

POUR TAMPICO—La belle goëlette BOLLA, capt. Paxton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé sera expédié sans délai. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co,
17 jan 38, rue de la Douane.

POUR TAMPICO—La goëlette bien connue HENRY CLAY, capitaine Paterson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, s'adresser à W. F. VIGERS & Co.
17 jan 30, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La jolie goél. CORA, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Raulfft, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira prochainement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
18 jan A. M. DE MIRANDA.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier DOUGLAS, capitaine Baker, partira pour le port susdit au commencement de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, s'adresser à W. F. VIGERS & Co.
18 jan 30, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—La goëlette GHIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage s'adresser à KIDDER & HEAD,
17 dec 94, rue Poydras.

POUR LE HAVRE—Le navire américain CHARLES, capitaine Brewster, partira prochainement pour le port susdit. Pour fret de 100 balles coton ou pour passage, ayant des emménagements très commodes pour 8 ou 10 passagers, s'adresser au capitaine à son bord ou à
17 jan R. GRONING & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe JOHN HOLLAND, capitaine Jourdan, sera expédié incessamment, ayant la majeure partie de son chargement engagé, allant à bord. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, Rue Bienville.
ou LEVI H. GALE,
19 jan 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire fin voilier, de première classe, MERIDIAN, capitaine Williams, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
19 jan 65, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire A.1, CALEDONIA, fin voilier, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, peut encore prendre 325 balles de coton et partira promptement demain prochain, 19 du courant. S'adresser à LEVI H. GALE,
18j 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le superbe navire anglais LADY CAMPBELL, capitaine Johnson, doublé en cuivre, fin marcheur, peut encore prendre 250 balles de coton. Pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à
HANNAY & ROBERTSON,
17 jan 25, rue Gravier.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain ZELUMAH, capitaine Bardam, a commencé son chargement. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord ou à
H. C. CAMMACK & Co.,
18 jan Place de l'Exchange.

SAMUEL LOCKE & Co., magasin en gros et en détail de quincaillerie et manufacture d'arrangeria, ferblanc, cuivre et tôle, no. 8, rue Nouvelle Levée, 1re Municipalité, viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et des ports de l'Atlantique un grand assortiment de quincaillerie et ferronnerie qu'ils offrent en vente au comptant.
Les marchands de la campagne et la ville sont invités à aller examiner leur assortiment, composé en partie de
COUTELLERIE de table et de poche de formes et de toutes qualités, couteaux à découper, de Bowie; rasoirs de toutes qualités en boîtes d'un ou d'une paire par douz.
OUTILS de charpentiers et menuisiers, scies des manufactures d'Aubson et de New York, tarières, équerres, haches de Collins et Simond, et autres outils en usage pour tonneliers.
FERREMENS pour bâtisse—Pentures assortis de Clark et en fer forgé, droites ou courbées, serrures anglaises, françaises, &c. pour armoires, bahuts, malles, &c.; cadenas, verrous, vis en fer et en cuivre, clous coupés de toutes grandeurs et toutes les articles d'agriculture.
CHARRUES—250 no. 1 et 2, bêches et pelles, chaînes pour charrues, meules, fer anglais rond et carré ou rond do. do. américain, de la Caroline et de Suède, en barres, toute qualité, soufflets de forgeron, baudins à main de fabrique américaine et anglaise, avec de sans rival.
OUTILS DE FORGERON—Enclumes à trou de vis fins et ordinaires, étaux de toutes sortes, marteaux de toutes grandeurs, limes plates et rondes, bigornes en fer; objets de fer coulé, 60,000 pièces différentes sortes, de toutes qualités, des fonderies d'Ecosse.
ARTICLES DE CHASSE, fusils doubles et simples, poudrières, sacs à plomb, baguettes pour nettoyer les fusils, étuis, fourneaux, capsules, poudre de Dupont, en demi barils et en boîtes de ferblanc, plomb à giberne, et en barres et canons, pierres à feu, couteaux de chasse, hameçons et lignes de pêche &c.
OBJETS EN CUIVRE, chenets, pelles, pincettes et bougeoirs, poêlons, chandeliers et bougeoirs, poulies rainées pour lit, anneaux, couplets et verrous etc.
OBJETS VERNIS, coffres forts de toutes grandeurs de manufacture américaine de beaucoup supérieur, décorateurs manufacture anglaise plateaux, moustiquières, lampes et chandeliers, tablettes, crachoirs, bassins et baquets etc.
GROSSE QUINCAILLERIE, poids pour fonderies et coffres, fer en barre anglais et américain, acier, poëles, chaînes grillés pour fourneaux, tôle, fer blanc, étain, cuivre à doublage, blanc de céruse à l'huile, chaîne à river et à planches etc.
OBJETS POUR NAVIRE, 100 douzaines seaux de navire, cordages goudronnés, lignes de sonde, sel cuit à pompe, suif, huile de poisson, pinceaux pour rouge, verre, blanc et noire, poulies, baume, chaudières, fanaux de signal, rudesses, bonnes, de toutes autres etc.
24 jan

LE soussigné a en magasin et offre à vendre ce qui suit:
Livres de toutes espèces, papier à lettres, pains à cacheter &c. &c., plumes, crayons, craies, &c.
Bibles françaises, anglaises et allemandes.
Almanachs français, anglais et allemands.
Dictionnaires français, anglais do et espagnols.
Grammaires do do do
Livres de classe, alphabets &c.
Encre rouge, bleue et noire, dans différentes bouteilles pains à cacheter, cire &c.
Toutes choses nécessaires à la lithographie.
M. HANKEL.
15 jan 28, rue des Champs Elysées.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre—Bon vin à 6 escalins le gallon; 5600 livres de vieux chiffons ou livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD.
28 nov Encoignure Vieille-Levée et Ursulines.

CARMAN & McMAHON,
Marchands Commissionnaires,
Ont transporté leur Magasin aux Nos. 41 et 43, rue Poydras, Nouvelle Orléans. 17 dec

LES soussignés offrent à vendre à des prix modérés, 40000 cigares de la Havane; 16 barils de pois chiches pour purée; 100 sacs de sel, et toutes espèces de conserves alimentaires nouvellement reçues.
22 déc H. PALOC & DUFOUR.

W. PRINCE & FILS, offrent en vente, des arbres et arbrisseaux de Morus Multicaulis, Chinois, Moretti, Alpine, Brousa, Chaton et une quantité d'autres plantes qui seront livrés aux acquéreurs immédiatement ou à toutes autres périodes du printemps qui seront convenables aux acquéreurs, et passeront des contrats en conformité. Les prix et les conditions pour les arbres et les arbrisseaux seront envoyés à ceux qui le demanderont en leur envoyant une lettre par la poste; ainsi que ceux des vers à soie, œufs, graines de muriers, &c. Les arbres de Multicaulis sont remarquables par leur vigueur, et comme nous sommes les premiers qui avons fait apportés à ces arbres, les acquéreurs peuvent être assurés d'être de qualité supérieure.
Le grand soin qu'ils ont apporté à ces arbres leur en a assuré un grand débit et ont donné satisfaction aux acheteurs.
N. B. Fruits, arbres d'ornement, plantes et graines de toutes espèces peuvent être obtenus en quantité quelconque.
Flushing, près de New York.
Note—Les divers journaux quotidiens de la Nlle. Orléans, sont requis d'insérer cet avis une fois par semaine et de nous envoyer les journaux qui le contiendront. 17 jan—1a

LES soussignés offrent en vente les articles suivans: 500 sacs sel de Liverpool, gros et fin; 10 pipes et 10 barils de Genièvre de Hollande, 10 demi do eau de vie de Cognac; 19 do do Malaga, 30 barils vieux whiskey de Monongahela; 10 ½ et 10 demi barils eau de vie de pêche; 10 barils liqueurs de menthe et citron; 430 milles cigares de la Havane et Américaine; 150 boîtes tabac manufacturé, qualité supérieure, 6 balles feuilles; 30 barils charbon de Lehigh, 20 caisses Usquebaugh irlandais; 100 pieds bois à plaquer, ombré et tordu; 800 barils farine superfine, fine et commune; 40 barils whiskey du pays, 5 quart barils vin de Porto; 5 do des îles Canaries. Aussi 50 barils genièvre du pays, en débarquement. CARMAN & McMAHON,
41 et 43, rue Poydras.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY continuent leurs affaires à Richmond et Virginie sous la raison de ROGERS & GRAY. 15 jan

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE DE E. GAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madisson, No. 32, entre les rues Levée et Condé, près de chalets et du ferry de la ville, de [illegible] et à proximité des Cours Criminelle, de Paroisse, des Preuves et de Cité de la Nouvelle Orléans.
Son étude est ouverte tous les jours de l'année de 9 à 7 de soir.
[illegible] de 9 à 3 heures du matin, et de 4, 7 heures du soir, [illegible]

POUR L'INTERIEUR.

[illegible] Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de Mobile—Le paquebot GIRAFFE, capt. Swift, [illegible] le bout du chemin à coulisses tous les lundis et vendredis immédiatement après l'arrivée des chars de 4 h. et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le paquebot peut compter sur un prompt passage.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et [illegible] Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, [illegible] BRILLIANT, capitaine Hart, se tiendra à tout ses demeures régulièrement et comme ses voyages réguliers chaque mercredi et samedi, à 10 heures du matin, et chaque lundi à [illegible] voyage régulièrement à même de la saison, en partant [illegible] [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
19 déc—1y ADAMS & WHITEHALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Bâton Rouge, Plaquemines et intermédiaires, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine McChesvin, venant d'être radoubé à neuf, et les voyages cessant, partira le mercredi, en partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis à 10 heures du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à bord.
29 nov. [illegible] & HUNT, 15, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER POUR MEMPHIS ET [illegible] RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur, BARWORTH, est à voyages entre les ports ci-dessus régulièrement et durant la saison, l'Orléans vient d'être récemment réparé; [illegible] [illegible] [illegible] de nouvelles [illegible] il n'est surpassé par aucun bateau navigant sur le fleuve. Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
26 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA NASHVILLE, et les ports intermédiaires. Le superbe bateau à vapeur [illegible] commandé par le capitaine [illegible], partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mercredis à 10 heures du matin. Le Nashville part toutes les semaines possibles aux passagers; ses chaudières ont été inspectées et les chaudières du gouvernail en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
1 dec FOLLAIN, BELLOCQ & DESELOS.
19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui demeurent sur les Attakapas ou les Opelousas.
Le bateau à vapeur GALLMAN, ayant de très beaux emménagements partira de village et de Plaquemines, [illegible] Bayou Plaquemines tous les Lundis à midi, et retournera par [illegible] [illegible] les Opelousas [illegible] [illegible] [illegible] toujours être à bord chez M. J. Osillon, [illegible] [illegible] [illegible].
5 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DESELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.
Le superbe bateau LEVANT, bien construit et fin marcheur de première classe, appartenant au Capitaine Bell, sera sous son commandement, il pendant toute la saison, les voyages réguliers mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les samedis à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis à la même heure.
[illegible] J. B. COLES, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien bâti et de tout construit depuis deux ans, et bien réparé; il peut porter 120 balles et ne coûte que à peu de sa fonte. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 nov 26, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamer [illegible] [illegible] [illegible] une fois, ayant été envoyé jusqu'en 20 de ce mois, il sera le dit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par [illegible] [illegible] [illegible] à l'amiable avant cette époque. [illegible] Whitney & Ch. [illegible] [illegible] les conditions de la [illegible] s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swift, part tous les lundis et vendredis de bout du chemin de fer du lac Pontchartrain, et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la Mobile et [illegible] [illegible].
PTS [illegible] 7 nov—26r

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.—Le bateau à vapeur, [illegible], [illegible] à vendre, [illegible] [illegible] à l'autre bord du fleuve, près du ferry de la ville. Ce bateau a été complètement radoubé et peut porter 160 tonneaux, et porte aussi environ [illegible] [illegible] [illegible]. S'il n'est pas vendu à l'amiable, il sera [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la ville.
1 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DESELOS

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.
Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque, aux époques fixées. La ligne se compose des navires suivans:

Navires	Capitaines
YAZOO	Drake
MISSISSIPPI	Budd
LOUISVILLE	Allen
SARATOGA	Hathaway
HUNTSVILLE	Eldredge
SHAKESPEARE	Robinson

Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette ligne; ils ont de beaux et commodes emménagements pour les passagers. [illegible] [illegible] de prix du [illegible] est fixé à $80, [illegible] les provisions, [illegible] [illegible] [illegible] au marché.
Ni les capitaines, ni les propriétaires de ces bâtimens ne seront responsables pour les bijoux, les espèces, argenterie &c. à moins qu'un connaissement n'en soit donné pour la valeur. Pour fret ou passage s'adresser à JAMES E. HULLIN,
8 janv 74, rue du Camp.

Ligne de Paquebots de la Louisiane et de Charleston et de [illegible].
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages de ce service et les comptes pour la pour ce départ [illegible] comme il est inscrit de [illegible] convenable, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les passagers. Cette ligne se compose des navires suivans:

Navires	Tonneaux	Capitaines
GEORGIA	[illegible]	B. Lindsay
CAROLINA	[illegible]	[illegible]
CHARLESTON	[illegible]	[illegible]
SAVANNAH	[illegible]	[illegible]
CONCORDIA	[illegible]	[illegible]

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Ces paquebots auront toute la [illegible] de bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité dans leur départ [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et aux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser à
JAS. A. MERRITT,
N. B. On fait des avances sur les marchandises, quand consignées à MM. A. C. Lombard & Co. de Boston.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE ORLEANS ET BALTIMORE.
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont des commodes emménagements pour [illegible] et [illegible] [illegible]:
Navire SEAMAN, Capitaine [illegible]
Barque MARY, [illegible]
[illegible] IRAD FERRY, [illegible]
[illegible] SOLOMON SALTUS, [illegible]
Brick ARCHITECT, [illegible]
Ces bâtimens sont de première classe et ont une grande emménagement [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de Baltimore [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à Baltimore; les frais [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
On emploiera dans toutes les occasions des bâtimens de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—a 28, rue Bienville.

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne.)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS, pendant la Saison, alternativement:

Navires	Capitaines	Tonneaux	Départ
Navire Orléans	capt. S. Sears	580 tons	27 Nov
Navire Alabama	capt. G. C. Berry	574 tons	11 Dec
Navire Arkansas	capt. E. S. Davis	587	13 Dec
Navire Natchez	capt. W. Hathaway	542 tons	8 Jan
Navire Nashville	capt. D. Jackson	540	22 Jan
Navire Kentucky	capt. J. Bonker	639	5 Fév

Ces navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et construits exprès à New York, expressément pour ce commerce; ces navires s'avanceront jamais de retard en partant le barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience et ces bâtimens seront toujours remorqués par des bateaux à vapeur. [illegible] ont des appartemens parfaitement meublés, et auront toutes les provisions de la meilleure qualité.
Le prix des passages à la chambre est de $80, sans vin ni liqueurs; les courtiers et l'équipage ne sont pas responsables. Pour fret ou passage s'adresser à
H. O. AMES,
30, rue de Bienville.
Ces navires ne seront pas responsables des cassages, eau et ventre, des matières, marbres ou granit, carreaux, boîtes eau, ni des dommages à bord [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] dans le bureau du [illegible].
6 juil—a

DROGUES ET MEDECINES—J. B. Prévost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Tous les médecins de la ville [illegible] de la campagne [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. No. 29, rue du Camp, Nouvelle Orléans.

CLAY & CLARK,
PLOMBIERS ET MARCHANDS DE TUYAUX DE PLOMB,
No. 109, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, réservoirs, pompes, etc. de tout genre.
[illegible]

AVIS—HOTEL DE [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Il y a dans [illegible] un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la direction de M. C. L. [illegible]